



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 1997

Danzé/Roussines – Tracé du Gazoduc

Viviane Aubourg



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/13828>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Viviane Aubourg, « Danzé/Roussines – Tracé du Gazoduc » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 29 octobre 2014, consulté le 09 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13828>

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Danzé/Roussines – Tracé du Gazoduc

Viviane Aubourg

Lien Atlas (MCC) :

http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=0.951;47.867;1.067;47.941

http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=0.593;45.692;0.651;45.753

- 1 Le projet de construction d'une canalisation de transport de gaz dénommé « l'Artère du Centre » entre les communes de Danzé (Loir-et-Cher) et de Roussines (Indre), prévu pour 2000-2001, a fait l'objet d'une nouvelle concertation entre Gaz de France et le Service régional de l'archéologie, pour préparer l'étude d'impact archéologique et les suites conservatoires. La première phase, réalisée durant l'été 1997, a consisté en une étude documentaire d'inventaire des sites, complétée par quatre journées de prospection.
- 2 Le projet s'étend sur 200 km, entre le poste de sectionnement de Danzé, à 15 km au nord de Vendôme (41) et la station de compression de Roussines à environ 15 km au sud d'Argenton-sur-Creuse (36) ; elle transite par le stockage souterrain de Chémery (41). Pour aider à la décision du fuseau final, l'aire d'étude a été de 1 km de large, soit 500 m de part et d'autre du tracé prévu (l'emprise des travaux est de 22 m). La zone ainsi définie concerne 42 communes du Loir-et-Cher, réparties sur 14 cantons, et 31 dans l'Indre sur 9 cantons. Le fuseau traverse également 5 cours d'eau importants, avec du nord au sud le Loir, la Loire, le Cher, l'Indre et la Creuse.
- 3 Cette étude a permis de faire le point sur la présence des sites, dont quelques-uns ont fait l'objet d'une vérification sur le terrain, mais également des lacunes (certains secteurs n'ont jamais été prospectés, notamment dans le Loir-et-Cher). Cette étude est à la fois un outil d'aide à la décision pour établir le tracé final du gazoduc, et une

analyse documentaire qui sera très utile lors de la deuxième phase d'intervention prévue en 1999, celle des évaluations.